



-HELHA COMMU B2-

MA
NU
EL

CULTUREL

VALENTINE LEDENT

S O M M A I R E

- 3** LA CULTURE
- 5** LEXIQUE CULTUREL
- 8** LES DIFFÉRENTES FORMES DE CULTURE
- 10** LES DROITS CULTURELS
- 13** NON-ACCÈS À LA CULTURE
- 15** LE PORTRAIT
- 17** LE PROJET À FAIRE DÉCOUVRIR
- 19** MON PROJET

LA CULTURE

La culture est un concept extrêmement vaste qui va bien au-delà des simples pratiques artistiques. C'est un ensemble de pratiques, de savoirs, de codes et de traditions qui permettent à un groupe humain de partager des expériences communes. Et cela par le biais de l'art, de la musique, de la langue, mais aussi des normes sociales. La culture offre un espace de communication, d'expression et de transmission. Elle crée du lien et nourrit l'identité des communautés. C'est aussi un moyen de partager la connaissance, de structurer la pensée et d'explorer le monde.

LES MULTIPLES CONTOURS DE LA CULTURE

Comme dit précédemment, la culture ne se limite pas à l'art ou aux spectacles. Elle englobe aussi les systèmes de valeurs, les croyances, les comportements sociaux et les manières d'interpréter la réalité. Elle est présente dans notre langue, notre gastronomie, notre architecture, nos vêtements, nos écrits, etc. Elle s'exprime dans nos habitudes, comme les manières de saluer ou les gestes de politesse. La culture est partout, elle façonne notre façon de vivre et de nous lier aux autres

LES RÔLES FONDAMENTAUX DE LA CULTURE DANS LA SOCIÉTÉ

RENFORCER L'IDENTITÉ

INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE

La culture donne aux individus un sentiment d'appartenance. Elle permet de se reconnaître dans des valeurs communes, dans une histoire ou dans un imaginaire partagé. Ce sentiment d'identité est fondamental pour la construction de soi et la cohésion des groupes sociaux.

TRANSMETTRE DES SAVOIRS ET DES TRADITIONS

À travers les générations, la culture permet la transmission de savoir-faire, de récits, de langues et de compétences. Elle joue un rôle clé dans la mémoire collective et dans la continuité des sociétés humaines.

STIMULER LA CRÉATIVITÉ ET L'INNOVATION

Les activités culturelles (spectacles, expositions,...) sont des espaces d'inspiration et d'innovation. Elles encouragent l'exploration de nouvelles idées et renforcent la capacité de penser autrement.

FAVORISER LA COHÉSION SOCIALE

La culture crée des repères, des codes communs et des occasions de se rencontrer. Elle structure la vie en société en facilitant la communication, le respect mutuel et la solidarité.

FACILITER L'INTÉGRATION ET L'OUVERTURE

Elle aide à dépasser les différences, à créer du dialogue et à favoriser l'inclusion

LES APPORTS DE LA CULTURE DANS LA VIE QUOTIDIENNE

- L'apport personnel

Sur le plan personnel, la culture permet de se construire, de mieux se connaître et de s'ouvrir à d'autres façons de penser. Que ce soit à travers des livres, des films, de la musique ou même des expositions. Elle nous fait réfléchir, elle bouscule parfois nos idées, et ça nous aide à grandir. C'est aussi une façon de s'exprimer, de ressentir des choses, et de se poser des questions.

- L'apport social

Côté social, la culture est un vrai lien entre les gens car elle a le pouvoir de rassembler. Que ce soit à travers des musées, des concerts ou des festivals, elle permet de partager des moments et des émotions. Elle crée du dialogue, elle favorise la tolérance. Bref, elle aide à mieux vivre ensemble, à comprendre les différences et même à en faire une force.

- L'apport économique

Et oui, la culture ça rapporte aussi. Le secteur culturel c'est des jobs, des événements, du tourisme,... ça fait tourner l'économie, surtout dans certaines villes et certaines régions. De plus, ça donne souvent une belle image ce qui permet d'attirer du monde.

- L'apport politique

La culture joue aussi un rôle politique. Elle permet de faire passer des messages, de dénoncer et de revendiquer. L'art peut être engagé, provocateur ou tout simplement révélateur de certaines réalités. Et c'est aussi un outil pour construire une identité nationale ou défendre certaines valeurs.

- L'apport sociétal

Au niveau sociétal, la culture joue un rôle dans la manière dont une société fonctionne et évolue. Elle fait avancer les mentalités, elle peut questionner les normes et même faire bouger les choses. Elle participe à l'éducation, à la lutte contre les discriminations et à l'inclusion.

L'ACTION CULTURELLE C'EST QUOI DU COUP ?

L'action culturelle représente l'ensemble des initiatives menées par une ou plusieurs personnes pour donner vie à la culture en favorisant l'accès, la participation et l'intégration de tous. Son objectif est de développer la vie culturelle d'un territoire, dans une démarche d'éducation permanente et dans une logique de démocratisation et de démocratie culturelle. Elle s'appuie également sur la médiation culturelle pour enrichir et dynamiser l'activité culturelle de la région. C'est un processus collectif qui permet d'enrichir, de structurer et de rendre vivante l'expérience culturelle.

MON LEXIQUE CULTUREL

DÉMOCRATISATION CULTURELLE

L'élargissement et la diversification des publics, le développement de l'égalité dans l'accès aux œuvres et la facilitation de cet accès.

CULTURE POUR TOUS

Cette exigence amène le centre culturel à jouer un rôle de passeur, à développer des processus de transmission, où l'on peut se réapproprier des œuvres et des langages, de toutes origines, pour leur donner sens et, si souhaité, devenir « praticien » à son tour. Favoriser en matière culturelle l'accès et la transmission, c'est cela qu'on appelle la « démocratisation de la culture ».

DÉMOCRATIE CULTURELLE

La participation active des populations à la culture, à travers des pratiques collectives d'expression, de recherche et de création culturelles conduites par des individus librement associés, dans une perspective d'égalité, d'émancipation et de transformation sociale et politique.

CULTURE PAR TOUS

Cette perspective amène le centre culturel à proposer des processus d'expérimentation culturelle, où individuellement et collectivement « s'essayer à » quelque chose d'inédit, inventer de nouvelles façons d'agir, affirmer ses pouvoirs de citoyens. C'est cela qu'on appelle la démocratie culturelle.

ÉDUCATION PERMANENTE

La démarche qui vise l'analyse critique de la société, la stimulation d'initiatives démocratiques et collectives, le développement de la citoyenneté active et l'exercice des droits sociaux, culturels, environnementaux et économiques, dans une perspective d'émancipation individuelle et collective des publics, en privilégiant la participation active des publics visés et l'expression culturelle.

Elle vise à développer un champ de la vie associative, une organisation d'éducation permanente et a pour objectif de favoriser et de développer, principalement chez les adultes...

MÉDIATION CULTURELLE

Processus qui vise à créer des liens entre la culture et le public, en encourageant sa participation active dans la vie culturelle. Elle facilite l'accès aux œuvres, stimule la curiosité, favorise la compréhension et invite chacun à s'appropriier la culture, quelle que soient son origine, son âge ou son niveau de connaissance.

MÉDIATEUR CULTUREL

Le médiateur culturel joue un rôle essentiel d'intermédiaire entre les artistes, leurs œuvres et le public. Il cherche à faciliter l'accès à la culture pour tous les publics ; il met en place des animations ou des ateliers ; il organise des événements culturels (expositions, festivals, spectacles,...) ; sensibilise et accompagne les publics vers la réflexion et l'expérience créative ; ...

Le médiateur culturel travaille dans divers environnements tels que les musées, théâtres, bibliothèques, ou au sein de collectivités territoriales. Il doit faire preuve de créativité, d'organisation et de compétences en communication pour mener à bien ses projets.

DÉCRET

Acte législatif adopté par le Parlement de la FWB puis sanctionné et promulgué par le Gouvernement.

Un décret voté au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles est une règle obligatoire qui a la même valeur juridique qu'une loi (votée au Parlement fédéral), mais qui ne s'applique qu'aux Francophones de Wallonie et de Bruxelles.

Il ne s'applique donc pas en Communauté flamande ni en Communauté germanophone.

Tous les décrets sont publiés au Moniteur belge.

MON LEXIQUE CULTUREL

CENTRE CULTUREL

ASBL = Association sans but lucratif qui travaille avec et pour les citoyens, pour garantir l'exercice des droits culturels par tous, individuellement et collectivement.

Il s'agit de lieux de vie culturelle qui accueillent des événements locaux, y apportent un soutien logistique ou participent à leur organisation. Ils proposent des activités ludiques, récréatives, créatives ou informatives et des moments de convivialité et de divertissement pour tisser des liens entre les citoyens, transmettre des savoirs, favoriser la découverte artistique et culturelle, susciter une réflexion critique ...

Égalité, épanouissement et émancipation sont les maîtres mots des centres culturels dans la réalisation de leurs missions pour poursuivre et conjuguer les objectifs de la démocratisation de la culture (culture pour tous) et de la démocratie culturelle (culture par tous).

MAISON DE JEUNE

Une Maison de Jeunes (MJ) est un lieu d'accueil, de rencontre et de créativité destiné principalement aux jeunes âgés de 12 à 26 ans. C'est un espace ouvert à tous, sans discrimination, qui vise à favoriser le développement d'une citoyenneté critique, active et responsable chez les jeunes. Elle favorise l'autonomie et la responsabilité, développe des compétences personnelles et sociales, sensibilise les jeunes aux réalités de la société, aide à la participation active à la vie sociale - économique - culturelle et politique, encourage la mise en œuvre de projets collectifs, offre un soutien et un accompagnement professionnel aux jeunes et favorise la construction de soi et l'indépendance chez les jeunes.

BIBLIOTHÈQUE

Une bibliothèque est un établissement culturel dont la mission principale est de collecter, organiser, conserver et mettre à disposition du public des ressources documentaires et culturelles, c'est aussi un centre de ressources pour l'étude, la recherche et le divertissement.

MUSÉE

Un musée est une institution permanente, sans but lucratif, au service de la société et de son développement, ouverte aux publics et qui fait des recherches concernant les témoins matériels et immatériels de l'homme et de son environnement, les acquiert, les conserve, les préserve, les communique et notamment les expose à des fins d'études, d'éducation et de délectation.

CRACS

CRACS est un acronyme qui signifie Citoyens Responsables, Actifs, Critiques et Solidaires. Ce concept est utilisé dans le secteur de la jeunesse en Fédération Wallonie-Bruxelles pour décrire les qualités que l'on cherche à développer chez les jeunes de 3 à 30 ans.

Les cinq composantes des CRACS sont :

- Citoyen : Faire partie de la collectivité, connaître ses droits et devoirs, et les exercer.
- Responsable : S'inscrire activement et consciemment dans la société, en s'informant et en comprenant les enjeux.
- Actif : Participer à la vie sociale, politique et culturelle de sa communauté.
- Critique : Développer une pensée critique et réflexive sur la société.
- Solidaire : S'engager dans des actions collectives et soutenir les autres.

L'objectif de former des CRACS est de promouvoir une citoyenneté engagée et de contribuer au développement personnel des jeunes. Cette approche est mise en œuvre par diverses organisations de jeunesse, écoles et autres acteurs du secteur jeunesse en Belgique francophone.

MON LEXIQUE CULTUREL

DÉVELOPPEMENT CULTUREL

Le développement culturel vise à enrichir et faire évoluer la culture dans la vie quotidienne des citoyens.

PATRIMOINE CULTUREL

Le patrimoine culturel est l'ensemble des biens matériels et immatériels hérités du passé qui ont une valeur particulière pour une société.

Le patrimoine culturel représente l'identité, l'histoire et les valeurs d'un peuple. Il est transmis de génération en génération et contribue à préserver la mémoire collective. Sa protection et sa valorisation sont essentielles pour comprendre notre passé, enrichir notre présent et construire notre avenir.

Ce patrimoine évolue constamment, car chaque époque y ajoute ses propres créations et réalisations significatives. Il appartient à tous et sa préservation est une responsabilité partagée entre les citoyens, les institutions et les gouvernements.

POLITIQUE CULTURELLE

La politique culturelle englobe l'ensemble des actions et initiatives mises en place par les autorités publiques pour soutenir, développer et promouvoir la culture au sein d'une société.

PECA

PECA signifie Parcours d'Éducation Culturelle et Artistique. C'est un dispositif qui est mis en place par la Fédération Wallonie-Bruxelles dans le cadre du Pacte pour un Enseignement d'excellence. Il vise à garantir à chaque élève (de la maternelle à la fin des secondaires) un accès progressif, continu et équitable à la culture et aux pratiques artistiques tout au long de son parcours scolaire.

CEC

CEC signifie Centre d'Expression et de Créativité. Ce sont des structures d'actions culturelles reconnues par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ces structures proposent des activités artistiques et créatives accessibles à tous et ce peu importe l'âge, le parcours ou la situation sociale des participants. Leur objectif est de favoriser l'expression personnelle, le développement de la créativité, l'épanouissement personnel et individuel ainsi que la participation citoyenne à travers des ateliers comme l'art plastique, l'écriture, le théâtre, la vidéo, la photo, etc.

L'ARTISTE

Un artiste a des compétences quel qu'il soit.

L'artiste-animateur va privilégier dans sa pratique l'animation en se servant de l'art.

L'artiste-pédagogue c'est celui qui est plutôt professeur, il a une capacité de transmission, mais pas forcément d'animation.

L'artiste en champ (hôpital - les clowns à l'hôpital) qui vont aller visiter les enfants dans les chambres.

L'artiste-formateur se situe entre l'animateur et le pédagogue.

L'animateur doit sentir son groupe et le mener à son objectif. Mais il doit être attentif aux réactions de son public et y donner suites.

LES DIFFÉRENTES FORMES DE CULTURE

La culture est un domaine très vaste et c'est pour cela qu'il existe plusieurs formes de culture. Ces disciplines reflètent la richesse et la diversité de la société. Tout le monde développe ses propres manières de penser, de s'exprimer, de créer et de transmettre des savoirs. La culture va bien au-delà de l'art ou de la littérature. Cette diversité des formes culturelles s'explique par le fait que l'Homme cherche à comprendre le monde, à rêver, à inventer, à transmettre et à communiquer. La culture est partout !

CULTURE ARTISTIQUE

Elle regroupe toutes les formes d'art créées pour exprimer des émotions, des idées ou une vision du monde.

Ex : peinture, théâtre, musique, danse, sculpture, photographie,...

CULTURE LITTÉRAIRE

L'ensemble des productions écrites ou orales qui utilisent la langue pour s'exprimer.

Ex : romans, contes, poèmes, pièces de théâtre, bandes dessinées,...

CULTURE HISTORIQUE ET PATRIMONIALE

Ce sont les connaissances sur le passé, les traditions et les monuments.

Ex : visites de musées, châteaux, journées du patrimoine,...

CULTURE NUMÉRIQUE

Elle comprend les nouvelles formes de communication et de création via les technologies modernes.

Ex : jeux vidéos, podcasts, réseaux sociaux, création de vidéo ou de contenu en ligne,...

CULTURE CITOYENNE ET SOCIALE

Elle touche aux règles et aux valeurs de la vie en société ainsi qu'au respect des droits et des différences.

Ex : actions solidaires, projets sur les droits humains,...

CULTURE CULINAIRE

Elle concerne les traditions liées à la gastronomie et à l'alimentation d'un pays ou d'une région.

Ex : ateliers cuisines, recette de famille, découverte de plats typiques,...

LES LIEUX

Comme dit précédemment, la culture est présente partout autour de nous, dans des lieux très variés. Elle est parfois bien visible et organisée et à d'autres moments plus discrète. En effet, elle ne se limite pas aux musées ou aux théâtres, elle se vit aussi dans la rue, à l'école ou même chez soi. Chacun de ces lieux joue un rôle important dans la transmission, la découverte et le partage des cultures.

À l'école, par exemple, la culture se transmet à travers les cours, les projets artistiques et les sorties scolaires. En revanche, les musées conservent et exposent les traces du passé, les oeuvres d'art ou les découvertes scientifiques. Les bibliothèques et médiathèques permettent à tout le monde d'accéder aux livres et à la documentation. Pour terminer, les théâtres, cinémas et les salles de concert font vivre la culture à travers des spectacles, des projections ou des événements musicaux.

Mais encore une fois, la culture ne s'arrête pas là... Elle se manifeste également dans la rue, par exemple avec des graffitis, des festivals ou des concerts plein air. Il y a aussi les monuments qui racontent une histoire.

Même à la maison, la culture est présente, dans les habitudes, les traditions familiales, les langues que l'on parle, les récits que l'on partage,...

Pour terminer, dans notre génération du numérique, on peut dire que la culture se transmet par les réseaux sociaux ou internet sous forme de vidéos, de photos, d'articles,...

LES PUBLICS

La culture touche tout le monde sans exception et dès le plus jeune âge. Chacun, à sa manière, peut entrer en contact avec la culture, la découvrir, la vivre, la créer et la transmettre.

Les enfants sont confrontés à la culture dès la crèche avec le contact humain, les chansons, les contes et même les jouets. À l'école, ils commencent à participer à des projets artistiques, par exemple la création d'un potager scolaire. En grandissant, ils auront l'occasion d'explorer la culture à travers les lectures, les films, les musiques ou encore dans les jeux vidéos. Les adultes poursuivent ces relations avec la culture à travers le cinéma, les concerts, les expositions, les sorties en famille ou entre amis,... Les personnes âgées continuent à vivre dans la culture en partageant leurs souvenirs et leur savoir-faire.

La culture touche aussi des personnes de milieux différents. Qu'on vive à la campagne, en ville, en Belgique ou ailleurs, tout le monde a accès à une forme de culture. Elle permet justement de rassembler des publics variés et de faire dialoguer les personnes entre elles.

Même les personnes en situation de handicap ou plus isolées ne sont pas exclues. De plus en plus d'alternatives sont mises en place pour permettre à tout un chacun d'avoir accès à la culture. Par exemple, des aménagements comme une pente à côté des escaliers pour les personnes en chaise roulante, la traduction en langue des signes, des projets inclusifs,...

En réalité, la culture est un lien commun. Elle appartient à tout le monde et chacun y a droit. Elle apporte de la curiosité, développe l'esprit critique et renforce le vivre-ensemble. Que l'on soit spectateur, lecteur, visiteur ou créateur, on fait tous partie de ce grand réseau culturel.

LES DROITS CULTURELS

Les droits culturels font partie des droits humains fondamentaux : l'alimentation, le logement, la santé, l'éducation... Les droits culturels visent à protéger et promouvoir la diversité culturelle en garantissant à chaque individu la liberté de vivre son identité culturelle.

Ces droits s'organisent selon deux approches qui se complètent : la démocratisation de la culture et la démocratie culturelle.

La démocratisation culturelle vise à élargir et diversifier les publics, à développer l'égalité dans l'accès aux œuvres et à faciliter cet accès. Elle cherche à rendre la culture accessible à tous, en luttant contre les inégalités sociales qui limitent l'accès à la culture.

La démocratie culturelle, quant à elle, va plus loin en reconnaissant chaque individu comme créateur potentiel. Elle encourage la participation active des populations à la culture à travers des pratiques collectives d'expression, de recherche et de création culturelles. Cette approche vise à stimuler la créativité, à favoriser l'expression artistique et à promouvoir la participation citoyenne dans une perspective d'égalité, d'émancipation et de transformation sociale et politique.

Les droits culturels ne se limitent pas à la seule consommation de biens culturels, mais impliquent une participation active des individus à la création et au développement de la culture. Ils visent à renforcer l'expression et l'identité des personnes et des groupes sociaux, y compris des communautés immigrées, comme condition préalable à l'ouverture à d'autres cultures.

En résumé, les droits culturels visent à garantir que chaque individu puisse non seulement accéder à la culture, mais aussi y participer activement, s'exprimer librement, développer sa créativité et contribuer à la diversité culturelle de la société. Ils sont essentiels pour favoriser l'épanouissement individuel, renforcer la cohésion sociale et promouvoir une société plus inclusive et démocratique.

L'enjeu principal reste de relier les droits culturels aux autres droits fondamentaux, comme les droits sociaux ou économiques. Il faut donc tenir compte des contextes sociaux (situation de vie des individus), des problèmes de société (inégalités, discriminations) et de valoriser les éléments comme la créativité, l'expression personnelle et l'art dans cette démarche. L'idée est d'avoir une approche cohérente qui connecte la culture à tous les aspects de la vie.

Quelques droits et libertés reconnues en Belgique :

- La liberté artistique ;
- La conservation et la promotion des patrimoines et des cultures ;
- L'accès à la culture ;
- La participation à la culture ;
- La liberté de choix en matière culturelle ;
- Le droit de participer à la prise de décision en matière de politique ou de programmation culturelle.



LES DROITS CULTURELS

L'accès à la culture n'est pas toujours équitable. En effet, certaines personnes se retrouvent "éloignées" de l'offre culturelle, que ce soit à cause de difficultés financières, de problèmes de santé ou d'un isolement géographique. Pour répondre à ces inégalités, beaucoup d'initiatives ont vu le jour pour rendre la culture plus proche, plus inclusive et plus accessible à tous.

- Asbl Article 27

Le prix est souvent un gros frein à l'accès à la culture. L'asbl Article 27 est présente dans plusieurs villes de Wallonie et à Bruxelles et propose des tickets à 1,25€ pour des spectacles, des expositions, des films, etc. Ces tickets sont réservés aux personnes en difficulté financière ou sociale et qui bénéficient de l'intervention d'un CPAS ou d'autres associations. L'asbl a pour but de permettre à chacun de vivre une ou plusieurs expériences culturelles et c'est un pas de plus vers la culture pour tous.

- Le bibliobus

Il n'y a pas forcément de bibliothèque dans toutes les communes. Le bibliobus est une bibliothèque mobile qui se déplace de village en village. On y trouve des romans, BD, livres pour enfants et même parfois des animations. Ça permet à ceux qui vivent loin des centres-villes, où à ceux qui ne savent pas se déplacer facilement d'avoir quand même accès à la culture. En plus, c'est totalement gratuit. On peut dire que si vous n'allez pas vers la culture, alors elle vient à vous !

- Projet 107

Le projet 107 a été lancé en Belgique pour repenser complètement la manière dont on prend en charge la santé mentale. L'idée c'est d'accompagner des personnes dans leur quotidien et là où elles vivent et apporter l'aide dans le milieu de vie plutôt que de les envoyer en hébergement en hôpital psychiatrique. Le but est de sortir ces personnes de l'isolement, qu'elles retrouvent une certaine confiance et qu'elles reprennent une place dans la société. Ce qui est intéressant, c'est que dans certaines régions (comme Tournai), un volet culturel a été intégré avec des référents culturels qui accompagnent les personnes en souffrance psychique pour leur faire redécouvrir la culture à travers des spectacles, des ateliers créatifs, des visites de musées,...



LES DROITS CULTURELS

On oublie souvent que la culture ce n'est pas seulement participer à des spectacles ou visiter des expositions et musées. C'est aussi se mobiliser, se rendre actif, créer, s'exprimer, partager des idées,... Aujourd'hui, de plus en plus de projets mettent en avant la participation culturelle de tous, peu importe l'âge, les origines ou la situation sociale.

- Lasso

Lasso est une plateforme bruxelloise dédiée à la participation culturelle. Son objectif est de rendre l'art et la culture accessible à tous. Elle souhaite favoriser l'inclusion et éliminer les obstacles à la participation culturelle. Lasso travaille en collaboration avec divers secteurs comme les arts, le patrimoine, l'enseignement, la cohésion sociale, la jeunesse et l'éducation permanente. Afin de favoriser l'inclusion culturelle, Lasso met l'accent sur les personnes qui rencontrent des difficultés d'accès ou de participation à la vie culturelle. La plateforme soutient les organisations et les professionnels du secteurs artistique ou d'autres domaines pour valoriser la participation à l'art et la culture.

- Place aux villages - Maison de la culture de Tournai

Ce projet vise à animer les villages de l'entité de Tournai en proposant des activités culturelles participatives telles que des spectacles, des ateliers, des rencontres avec des artistes locaux, etc. Cette initiative de la Maison de la Culture permet de créer des liens, de découvrir des lieux et de mettre en valeur le patrimoine. De plus, les habitants sont invités à s'impliquer activement dans l'organisation et la réalisation de l'évènement. Ils peuvent proposer des activités, se manifester en tant qu'artistes locaux, etc.



NON-ACCÈS À LA CULTURE

Malgré le fait que la culture s'adresse à tout le monde, de nombreux freins peuvent empêcher certaines personnes d'y accéder. Ces obstacles sont multiples, parfois visibles, parfois invisibles, mais ils influencent fortement le rapport que certaines personnes peuvent entretenir avec le monde culturel.

- L'obstacle géographique

L'accès à la culture dépend souvent de la proximité. Lorsqu'on habite dans une grande ville, les musées, bibliothèques, et les centres culturels sont généralement nombreux et accessibles. En revanche, dans des zones rurales, c'est-à-dire à la campagne, les lieux culturels sont souvent plus rares et éloignés. Cette distance à parcourir pour accéder à l'un des ces lieux peut décourager les individus à déplacer.



- L'obstacle financier

Même si beaucoup d'activités culturelles sont gratuites ou à petit prix, les frais peuvent vite s'accumuler avec le billet d'entrée, le transport, le repas sur place, etc. Pour des familles avec un revenu modeste, ces coûts peuvent représenter une barrière importante à l'accès à la culture.

- Le manque d'informations

Beaucoup de personnes ne sont tout simplement pas au courant des événements culturels disponibles près de chez elles. Cette méconnaissance de l'offre empêche la participation.



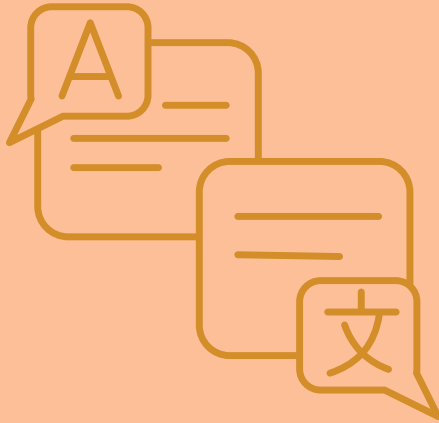
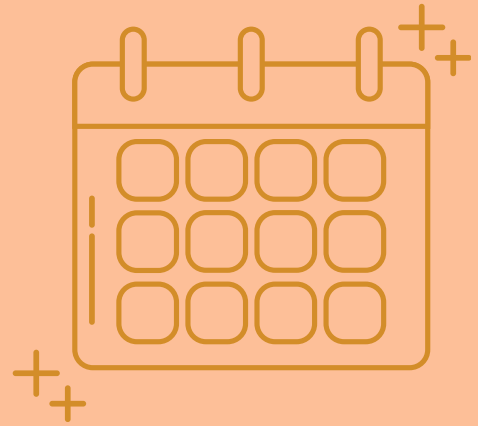
- L'obstacle de mobilité

Il est particulièrement présent pour les personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite (PMR). L'accès physique aux lieux culturels peut s'avérer parfois compliqué voire impossible à cause des bâtiments non adaptés, l'absence d'ascenseurs, etc. Cela crée une forme d'exclusion injuste alors que la culture devrait être universelle.

NON-ACCÈS À LA CULTURE

- L'obstacle temporel

De nombreuses personnes, que ce soit parents, étudiants ou travailleurs ne disposent pas de suffisamment de temps libre pour participer à des activités culturelles. Les horaires proposés ne sont pas toujours compatibles avec leur emploi du temps et cela rend la participation difficile.



- L'obstacle linguistique

Cet obstacle concerne principalement les personnes issues de l'immigration ou en situation d'intégration. Si les spectacles, les expositions ou encore les supports ne sont disponibles que dans une langue, ces personnes ne vont pas forcément participer par peur de ne pas comprendre.

- L'obstacle social et symbolique

Certaines personnes ne se sentent pas "légitimes" pour fréquenter des lieux culturels, qu'elles perçoivent comme réservés à une "élite". Le manque de familiarité avec la culture, le langage artistique ou simplement l'ambiance de certains lieux peut provoquer un sentiment de malaise ou d'exclusion.



- Obstacle de diversité

Si l'offre ne reflète pas les réalités, les identités ou les intérêts des groupes sociaux, certains publics ne s'y reconnaissent pas et ne se sentent donc pas concernés. L'absence de représentations variées limite l'identification et l'envie de participer.

“LE PORTRAIT”

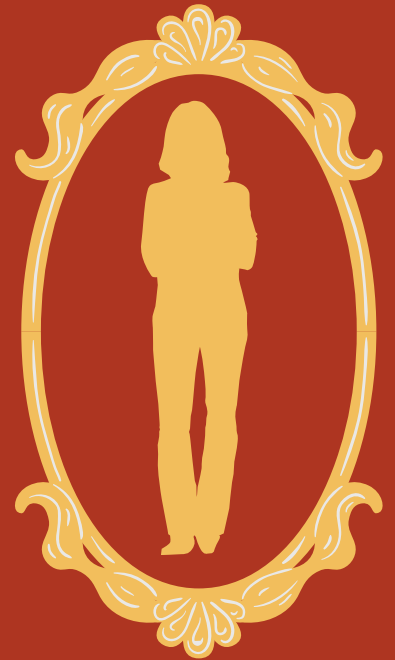
Dans le monde de la culture, des personnes jouent un rôle essentiel pour que tout le monde puisse y accéder et y participer. Ces professionnels, on les appelle animateurs socioculturels ou médiateurs culturels.

QUI SONT-ILS ? QUELLES SONT LEURS MISSIONS ? ET LEURS COMPÉTENCES ?

Les animateurs socioculturels et médiateurs culturels sont des professionnels qui travaillent dans des lieux très variés comme des centres culturels, des maisons de jeunes, des bibliothèques, des musées ou encore des associations. Leur profil peut être assez divers. Certains viennent du monde de la communication, d'autres de l'éducation, du travail social ou de l'art. Ils ont tous un intérêt commun pour la culture et pour réunir les personnes.

Leur mission principale est de créer du lien entre les oeuvres, les artistes et le public. Ils sont souvent en contact avec de publics différents : jeunes, personnes âgées, personnes en situation précaire ou de handicap, etc. Leur rôle est de faire en sorte que chacun se sente à sa place dans le monde culturel et puisse y participer activement.

Un bon animateur ou médiateur culturel, c'est quelqu'un qui est ouvert d'esprit et à l'écoute. Il sait communiquer avec des publics différents et comprendre leurs besoins. Il est capable d'animer un groupe et de mettre en place, gérer des projets pour ces groupes. Il doit aussi être curieux, adaptable et motivé par le partage et l'inclusion.



À QUOI RESSEMBLE LEUR QUOTIDIEN ?

Le travail des animateurs et médiateurs culturels est aussi varié que leurs missions. Ils jonglent entre l'organisation, le contact humain et la création pour faire vivre la culture sur le terrain. Ils sont capables de :

- préparer des activités culturelles adaptées aux publics ;
- travailler en réseau avec des partenaires locaux (artistes, école, asbl,...) ;
- écouter et sentir les besoins du public pour proposer des projets ;
- animer des groupes, parfois fort différents.

On peut dire que c'est un boulot créatif, mais aussi social.

POURQUOI SONT-ILS SI IMPORTANTS ?

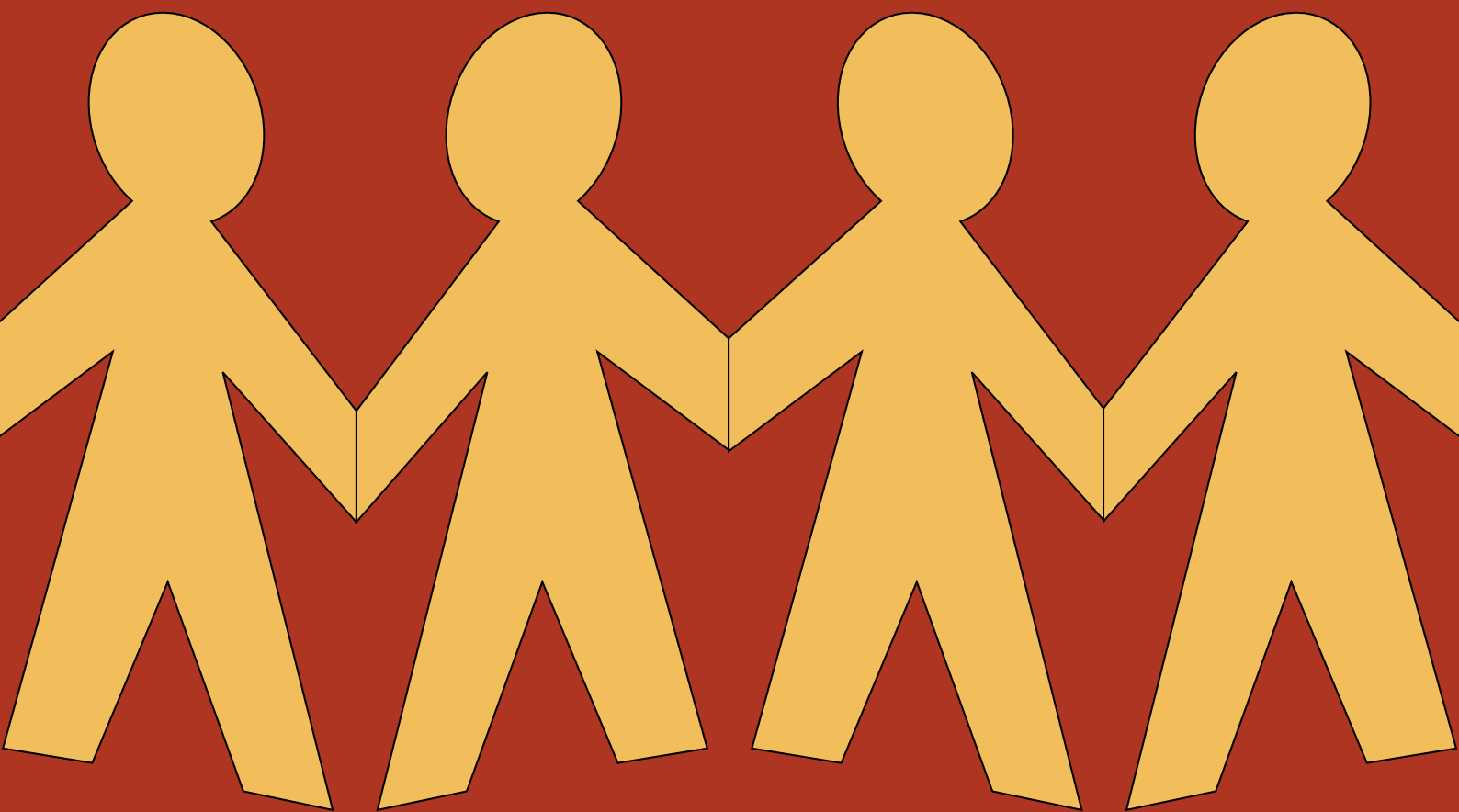
Comme dit précédemment, ils jouent un rôle de pont entre les oeuvres et le public. Ils rendent la culture vivante, inclusive et participative. Ils permettent à chacun de se sentir accueilli dans un milieu souvent perçu comme réservé à certains.

“LE PORTRAIT”

SI J’AVAIS L’OCCASION DE TRAVAILLER DANS LE SECTEUR...

Si j’avais l’occasion de travailler dans le secteur culturel, je verrais mon métier comme un mélange de liens humains, de créativité et d’engagement. Ce qui m’attirerait le plus, c’est le fait de pouvoir faire l’intermédiaire entre le public et l’artiste. Je souhaiterais donner la parole à ceux que l’on n’entend pas assez souvent. Mon quotidien idéal serait rythmé par des projets participatifs afin de permettre à tout le monde une certaine inclusion dans le domaine de la culture.

Je serais particulièrement attentive à l’inclusion. Je proposerais des activités accessibles à tous, peu importe l’âge, l’origine, la situation sociale ou le niveau scolaire. J’essayerais aussi de rester à l’écoute de mes publics, de comprendre leurs besoins et ce qu’ils attendent de moi. Je ne veux pas imposer une certaine vision de la culture, je préférerais la construire avec eux en la rendant vivante. Je me servais de ma créativité et mes apprentissages. Pour moi, la culture est une bonne source d’inspiration.



LE PROJET À FAIRE DÉCOUVRIR : CITY SONIC

Un projet culturel que j'ai récemment découvert et qui m'a marquée est City Sonic. C'est un festival international dédié aux arts sonores et numériques organisé par Transcultures. Il se déroule principalement en Belgique, il a été développé à Mons et d'autres grandes villes ont repris le concept comme Charleroi, Louvain-la-Neuve ou encore La Louvière. Ce festival transforme la ville en véritable parcours sonore avec des installations, des performances et des ateliers ouverts à tous. Il propose une expérience immersive et participative autour du son et en collaboration avec des partenaires comme Desartsonnants.

LES OBJECTIFS DU FESTIVAL

City Sonic vise à démocratiser l'accès à la création sonore contemporaine en sortant des lieux culturels dits "traditionnels". L'idée est de transformer la ville en terrain artistique. Le public peut alors y découvrir des oeuvres sonores en se promenant dans les rues du quotidien. Le festival souhaite mettre en avant la naissance de jeunes talents, c'est pour ça qu'ils collaborent avec des écoles d'art en y proposant des ateliers.

LE PUBLIC TOUCHÉ

Le festival s'adresse à un public très large : habitants, passants, curieux, amateurs d'art mais pas uniquement... Comme il se situe dans la ville et dans les lieux fort fréquentés, il a le pouvoir de toucher des personnes qui ne sont pas habitués à avoir accès à ces animations. Il propose aussi des activités spécifiques pour les enfants, les adolescents et les étudiants. Parmi les activités proposées on retrouve, des installations sonores, des performances live, des ateliers créatifs, des rencontres avec les artistes et bien plus encore.



CONTENU DU PROJET

Chaque édition de City Sonic propose un parcours sonore dans la ville. Il y a tout au long de ce parcours, des installations interactives, des performances, des concerts, des expositions et des ateliers. Par exemple, lors de l'édition de 2019 à Louvain-la-Neuve, le festival a présenté des oeuvres dans des lieux inattendus, le public a alors pu redécouvrir la ville d'une autre manière. Des artistes internationaux et en émergence y présentent leurs créations ce qui offre une diversité de propositions artistiques. Il y en a pour tous les goûts !

ACCÈS ET PARTICIPATION

Le festival favorise l'accès libre et gratuit à la majorité de ses événements. Tout le monde peut donc y participer sans barrière financière. Il encourage aussi la participation active du public avec les activités, les moments de rencontre et ils encouragent les artistes qui veulent être découverts à se manifester ! Des médiateurs culturels sont présents pour accompagner les visiteurs, expliquer les oeuvres et faciliter les échanges.

MON POINT DE VUE

Ce que j'apprécie particulièrement dans le festival City Sonic c'est sa capacité à rendre l'art sonore accessible et vivant grâce à l'intégration dans le quotidien des gens. Je trouve que ça casse les codes traditionnels d'une visite d'exposition ou de musée, c'est une vraie expérience sensorielle et immersive. De plus, le festival permet au public de participer activement et aux artistes de se faire connaître. Pour moi c'est un exemple inspirant de médiation culturelle innovante qui mixe la création, la participation et l'accessibilité. Et ce d'autant que la musique est un art universel.



MON PROJET : “SOUVENIRS EN SCÈNE”

Je souhaiterais développer un projet culturel qui se concentre sur le lien humain. Ce que j’aime dans cette initiative, c’est le fait de créer une rencontre entre des personnes qui ne se croiseraient peut-être jamais. J’ai envie de montrer que la culture ce n’est pas juste aller au théâtre ou au musée, mais que ça peut se créer à partir d’une conversation, d’un souvenir... Bref d’un vrai échange ! À mes yeux, un projet culturel prend tout son sens lorsque chacun s’y sent à sa place, que chacun s’écoute et est acteur. Le projet se construit ensemble et c’est là toute sa richesse. C’est de là qu’est nait l’idée de “Souvenirs en scène”....

LE CONCEPT

“Souvenirs en scène” est un projet qui invite des seniors et des jeunes à co-créeer des courts spectacles ou podcasts à partir de leurs souvenirs de vie comme des anecdotes du quartier, les métiers d’autrefois, des chansons populaires, les premières sorties, etc. C’est un projet de création artistique, de lien social et de partage.

LE PUBLIC VISÉ

- Des personnes âgées d’une maison de repos. Elles seront alors porteuses de récits.
- Des jeunes d’une maison de jeunes : Ils seront les passeurs, ils transformeront ces histoires en oeuvre (spectacle par exemple)
- Des artistes encadrant : comédiens, musiciens. Ils vont accompagner le processus créatif avec de la bienveillance, ils pourront aussi transmettre leurs savoir-faires.

Pour que ce projet prenne tout son sens, je voudrais mettre en collaboration des jeunes qui sont membres d’une maison de jeunes avec des résidents d’une maison de repos qui viennent d’un même territoire. Ce sont souvent des publics qui n’ont pas facilement accès à l’offre culturelle, que ce soit pour des raisons financières ou de mobilité.

LES LIEUX D’ACCUEIL

Le projet pourrait voir le jour dans la région de Tournai et dans la région de Mouscron pour commencer... Et pourquoi pas le développer dans d’autres régions s’il fonctionne !

- Premièrement, la rencontre entre les jeunes et les seniors se feraient évidemment à la maison de repos pour des questions de mobilité.
- Ensuite, Les jeunes pourraient se rassembler dans la maison de jeunes ou à la bibliothèque pour réfléchir à la mise en place du projet. Ils devront toujours être accompagnés et soutenus par un animateur culturel.
- Dernièrement, les jeunes devraient profiter d’évènements locaux pour présenter leur mise en scène. Si les moyens le permettent, les seniors pourraient venir découvrir leurs souvenirs en forme de spectacle le jour-j.

MON PROJET : “SOUVENIRS EN SCÈNE”

LE DÉROULEMENT DU PROJET

1. La rencontre entre jeunes et seniors : Autour de photos, de musiques ou d'objets anciens pour illustrer un maximum les souvenirs des seniors. Les jeunes pourront alors prendre des notes ou enregistrer pour ne rien oublier.
2. La mise en place et la programmation : Les jeunes vont pouvoir choisir les meilleurs souvenirs à mettre en scène. Ils vont devoir s'approprier les histoires pour les mettre en forme. Un planning devra être établi pour définir les répétitions.
3. La création finale : le spectacle sera présenté lors d'un événement local en lien avec la culture évidemment !
4. BONUS : faire assez de publicité pour donner l'envie à un journal télévisé de venir pour faire parler et promouvoir le projet

LES ASPECTS ORGANISATIONNELS ET FINANCIERS

- Matériel simple : micro, papier, salle disponible pour préparer au mieux le spectacle
- Scène pour le jour
- Décor (à réfléchir durant les réunions de préparation)
- Financement : à voir avec la commune ou avec des subventions publiques

MES PRIORITÉS DANS CE PROJET

- La qualité des relations : écoute de tout le monde et respect
- L'égalité des rôles : que tout le monde ait quelque chose à faire
- L'accessibilité ; Adapter les horaires de répétitions en fonction de chacun
- Le sens du projet : faire de la culture un outil de partage et de transmission

EN QUOI CE PROJET RÉPOND-IL AUX ENJEUX CULTURELS ?

- Il favorise la participation active
- Il met en avant des souvenirs, des récits intimes
- Il crée un dialogue entre différentes générations
- Il montre que la culture ne se fait pas seulement dans les musées, mais dans le cœur

POURQUOI J'AIME CE PROJET ?

J'aime le partage entre deux générations. Il donne une valeur à la parole des seniors pour permettre aux jeunes de grandir. Il ne demande pas de grands moyens, mais juste des histoires qui viennent du cœur, du respect et l'envie de créer ensemble

